



p.6 - grand angle :

**Engageons la transition agricole et
alimentaire du territoire**

Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 8 juin dernier, Cœur de Savoie inaugurait différentes réalisations communautaires : les travaux de rénovation du gymnase intercommunal et de l'extension du mur d'escalade de la halle de gymnastique à Montmélian, l'aire de covoiturage à La Chavanne, le réaménagement du hall d'accueil de la Pyramide à Alpespace. Nous avons souhaité rassembler ces différentes inaugurations car **elles symbolisent bien l'action et la démarche globale de notre Communauté de communes, qui se veut être une démarche de développement durable de notre territoire et de ses 41 communes.**

Le développement durable, ça commence avec le développement économique, l'accueil des entreprises, leur accompagnement dans de nouveaux projets, la création d'emplois. Le dynamisme économique est la base de tout parce qu'il est créateur de ressources sur un territoire qui peut envisager son développement avec la mise en place de services, la construction d'équipements publics, de logements, de tout ce qui fait la vie quotidienne et la qualité de vie de nos concitoyens dans une démarche de solidarité.



Le développement n'a pas de sens sans une démarche environnementale ambitieuse et c'est ce que nous tentons de faire à Cœur de Savoie à travers notamment notre politique en faveur d'autres formes de mobilités, de sobriété énergétique, de productions d'énergies renouvelables...

Cette série d'inaugurations a démontré que l'on pouvait agir localement et obtenir des résultats concrets !

Cette nouvelle édition de notre magazine communautaire consacre de nombreuses pages aux questions de transition écologique avec un grand angle consacré à l'engagement de Cœur de Savoie dans une transition agricole et alimentaire de Cœur de Savoie.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

SOMMAIRE

p. 3
EN BREF

p. 4 & 5
RETOUR EN IMAGES
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 9
GRAND ANGLE
Engageons la transition agricole et alimentaire du territoire

p. 10 à 15
MON TERRITOIRE EN TRANSITION

- L'assainissement, une priorité environnementale
- Une économie plus circulaire
- Énergies renouvelables : aller plus loin et plus vite

p. 16 à 22
CŒUR DE SAVOIE EN ACTIONS

- Habilitation « Territoires zéro chômeur de longue durée »
- Un nouvel espace game pédagogique
- La Mission Locale Jeunes renouvelle son engagement

p. 23 à 25
ILS FONT CŒUR DE SAVOIE

- La Partageraie
- Le TechnoFab
- La Cie Autochtone

p. 26 & 27
FOCUS
Budget 2023

p. 28 & 29
DÉCRYPTAGE

- L'assainissement non collectif
- Murielle Prat : instructrice ADS

p. 30 & 31
AGENDA

p. 32
INFOS PRATIQUES



Magazine de la Communauté de communes N° 18

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédactrice en chef : Eve BUEVOZ /

Rédaction : Services de la Communauté de communes /

Conception et réalisation : Service communication /

Photo de couverture : © Yannick Siegel - Metropole_Savoie_SCoT /

Crédits photo : Communauté de communes Cœur de Savoie -

Office de tourisme Cœur de Savoie - Les sons du Lac - Freepik.com /

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression /

Les services à la personne recrutent !

Vous souhaitez contribuer au maintien à domicile des personnes âgées ? Vous souhaitez travailler auprès d'enfants ? L'animation est votre domaine de prédilection ?

Des équipes dynamiques et engagées vous attendent pour accompagner les habitants du Territoire Cœur de Savoie ! Temps plein, temps partiel, remplacement, contrat longue durée, conditions de travail...

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur les postes à pourvoir au 04 79 79 11 11.



Créateurs d'entreprises : contactez le Pôle développement économique !

Située sur le Parc d'activités Alpagespace, l'équipe du Pôle développement économique se tient à la disposition de toutes les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Son rôle : vous écouter, porter un regard global sur votre projet, vous orienter vers les bons interlocuteurs et cela, quel que soit votre secteur d'activités ! Entreprendre en Cœur de Savoie c'est aussi :

- des ateliers thématiques gratuits, ouverts à tous les entrepreneurs ;
- des bureaux et ateliers avec des tarifs progressifs dans les trois pépinières d'entreprises de Cœur de Savoie.

Demandez un rendez-vous ! 04 79 84 38 50 ou economie@cc.coeurdesavoie.fr

L'école Jean Moulin remporte le défi des écoliers mobilité 2022 !

Le 7 octobre 2022, 17 écoles ont participé à la deuxième édition du « Défi des écoliers mobilité ». L'objectif du défi : se rendre à l'école à pied, à vélo ou en covoiturage, avec des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. L'école Jean Moulin de Montmélian a remporté l'édition 2022 avec un taux de participation de 87,5%, et s'est vue remettre le trophée du grand gagnant en janvier. Le défi sera renouvelé en 2023, nous vous espérons nombreux pour relever le challenge : à vos trottinettes et bicyclettes !

Plan Climat Cœur de Savoie : donnez votre avis !

Du 10 juin au 30 septembre 2023, la Communauté de communes réalise une enquête auprès des acteurs du territoire sur son Plan Climat Air Energie Territorial.

3 ans après son approbation, quels sont les points forts de la politique Climat / Air / Energie, les pistes de progrès, les attentes des habitants ?

Participez à l'enquête : www.coeurdesavoie.fr

Journée de l'OPAH à Valgelon-La Rochette

Le mercredi 20 septembre, au marché, les professionnels animateurs et partenaires impliqués en faveur de la rénovation de l'habitat seront sur place pour vous faire découvrir les différentes thématiques et aides liées à l'opération.

Vous pourrez ainsi venir visiter le « truck de l'autonomie » et le « barnum pour un logement 100% décent » animés par SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) et rencontrer les professionnels de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Les acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat en Cœur de Savoie seront également présents pour vous conseiller et vous informer : l'ASDER (service France Rénov' pour la Savoie) et DOREMI (Dispositif Opérationnel pour la Rénovation des Maisons Individuelles) accompagneront l'équipe du service Habitat et rénovation énergétique de Cœur de Savoie.

Profitez de votre venue au marché pour venir les rencontrer !



Demandez votre carte des randonnées !

Présentez-vous à la Communauté de communes (place Albert Serraz à Montmélian) ou à l'accueil mobile de l'Office de tourisme avec ce coupon, pour récupérer gratuitement une carte des promenades et randonnées en Cœur de Savoie.

Retrouvez les jours et lieux de permanence de l'accueil mobile de l'Office de tourisme sur tourisme.coeurdesavoie.fr



ça s'est passé en Cœur de Savoie

Championnats du monde de parapente

Du 20 mai au 3 juin, Cœur de Savoie a accueilli les 18ème Championnats du monde de parapente. 150 pilotes venus des quatre coins de la planète se sont affrontés sur l'épreuve reine du vol libre avec des manches allant de 40 à 150 km par jour.



Cœur de Savoie inaugure ses nouvelles réalisations

Jeudi 08 juin, élus, partenaires et usagers se sont réunis pour découvrir l'aboutissement de quatre projets menés par Cœur de Savoie sur le territoire : travaux de rénovation du gymnase intercommunal et extension du mur d'escalade de la halle de gymnastique à Montmélián, aire de covoiturage à La Chavanne et réaménagement du hall d'accueil de la Pyramide à Alpespace.



Signature des conventions Petites villes de demain de Cœur de Savoie

Après plusieurs mois de collaboration, les 3 principales communes de Cœur de Savoie (Montmélián, Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette) et la Communauté de communes ont signé les conventions « cadres » Petites Villes de Demain de Cœur de Savoie avec l'État représenté par la Sous-Préfète Juliette Part.

Ces conventions vont permettre de mener, jusqu'en 2026, un certain nombre d'actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants de ces 3 communes centre et des populations alentours.



Inauguration des travaux en faveur de la biodiversité

Mardi 09 mai, les élus et partenaires de Cœur de Savoie ont inauguré des travaux menés en faveur de la biodiversité sur le territoire : à Saint-Pierre d'Albigny, l'AAPPMA a mené des travaux de renaturation de la Bialle, en recréant différents milieux aquatiques favorables aux poissons et autres habitants de la rivière. Au lac de Sainte Hélène, la Communauté de communes a restauré les milieux aquatiques et créé des mares, tout en réalisant un cheminement piéton sur pilotis permettant ainsi aux habitants de découvrir ce milieu et de le protéger en évitant le piétinement. Ces travaux ont été possibles grâce aux financements du Contrat Vert et Bleu et de l'appel à projet du Département.

L'écho des sons

En préambule du festival «Les sons du Lac» qui a eu lieu du 29 juin au 1er juillet, des spectacles ont été donnés sur le territoire tout au long du mois de juin et notamment dans les maisons de retraite, comme ci-contre à Valgelon-La Rochette..



Engageons la transition agricole et alimentaire du territoire

Avec une surface agricole de 11 300 hectares, et des productions diversifiées principalement en viticulture, en élevage et en grandes cultures, Cœur de Savoie est un territoire agricole dynamique. Il dispose de nombreux atouts pour améliorer la résilience de son système alimentaire et répondre aux attentes des consommateurs.

Depuis mars 2022, la dynamique collective de transition agricole et alimentaire engagée par la Communauté de communes est reconnue par le label officiel « Projet Alimentaire Territorial » du Ministère de l'agriculture.



zoom sur

Le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le comité de pilotage du PAT rassemble l'ensemble des partenaires - organismes techniques agricoles et filières, agriculteurs, collectivités territoriales, distribution, commercialisation, transformation, acteurs de l'économie sociale et solidaire et société civile – et s'est engagé dans l'élaboration d'un programme d'actions autour de 4 grands objectifs présentés ci-dessous.

Le travail de co-construction du programme d'actions a abouti, fin 2022, à l'élaboration de 21 fiches actions. Ce plan d'actions a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire le 11 mai. Il sera évolutif suivant l'avancée des projets, les nouveaux enjeux identifiés et les propositions des partenaires pour s'inscrire dans cette dynamique.

Le Projet Alimentaire Territorial en actions



Participation citoyenne

15 participants se sont réunis dans le tiers-lieu nourricier de l'association Terre Solidaire, le 12 mai dernier, pour essayer de mieux appréhender les enjeux d'une alimentation saine, locale et durable et proposer des actions concrètes sur notre territoire.

Si, vous aussi, vous souhaitez contribuer au Projet Alimentaire Territorial, rendez-vous sur le site internet de Cœur de Savoie, répondez à l'enquête sur vos modes de consommation et laissez vos idées pour une alimentation de qualité accessible à tous !

Animations pédagogiques « du champ à l'assiette » dans les écoles et accueils de loisirs

Depuis janvier de nombreuses animations autour des enjeux agricoles et alimentaires sont proposées aux enfants du territoire, à l'école et dans les accueils de loisirs Cœur de Savoie, avec l'appui de structures partenaires : l'ADABIO, le CPIE Savoie, Environnement & Partage et Bien Vivre en Val Gelon.

Ces animations sont financées par le Programme National Alimentation, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de communes.



Marjorie Guegan
animatrice à l'ADABIO

Début février les élèves de CP et CE1 de l'école Jean Moulin de Montmélian ont bravé le froid pour découvrir la ferme à Pierre à La Chapelle-Blanche, où Julien Droge cultive, en bio, une diversité de céréales et légumineuses, comme le blé ou les lentilles, et élève un troupeau de vache Hérens pour la viande.

Julien a fait découvrir aux enfants le cycle du blé avec la visite de l'atelier meunerie. Ils ont apprécié de mettre les mains dans les différentes graines pour apprendre à les reconnaître puis toucher la farine, si

douce, à la sortie du moulin. Les élèves ont aussi appris l'importance du pâturage pour nourrir les vaches, et la différence entre le foin et la paille. Aucun d'entre-eux ne s'est trompé lorsqu'il a fallu identifier, via l'odeur, ce qui était le meilleur à manger : c'est le foin évidemment ! Chaque enfant a pu donner à manger aux vaches et caresser les petits veaux, ce qui a fini de les enchanter.



Accompagner l'installation des agriculteurs en Cœur de Savoie

Sans terres agricoles préservées et sans le renouvellement des générations d'agriculteurs, une alimentation saine, locale et durable pour tous les habitants du territoire serait un horizon inatteignable.

C'est pourquoi la Communauté de communes s'est engagée, auprès de la Chambre d'Agriculture, autour d'un Comité Local Installation-Foncier. L'objectif est d'anticiper les transmissions, de préserver la vocation agricole des terrains suite aux cessations d'activité, et de favoriser les nouvelles installations en faveur de la résilience alimentaire du territoire.

« Une installation pour un départ »

Avec 82 cessations à venir, dans les 5 prochaines années, un travail important a été mené au cours de l'hiver 2022/2023 afin de rencontrer une trentaine d'agriculteurs proches de la retraite et de leur proposer un accompagnement à la transmission de leur exploitation, sur la base du volontariat. L'objectif « une installation pour un départ » est très ambitieux et nécessite un travail au long cours, car un projet de transmission se mûrit sur plusieurs années.



Parallèlement sur les 5 dernières années, on dénombre seulement 5 nouvelles installations par an. Les candidats à l'installation sur notre territoire sont pourtant nombreux, mais le frein principal est l'accès au foncier, en particulier pour des porteurs de projets non issus du milieu agricole.

Vous êtes propriétaire de terrain agricole et vous envisagez de le mettre en location à un agriculteur ? N'hésitez pas à contacter le service agriculture de Cœur de Savoie qui pourra vous mettre en relation avec des porteurs de projets en recherche de foncier.

Définir son projet de restauration collective durable

Des élus et des agents communaux en charge de la restauration collective de 6 collectivités du territoire, ont pu bénéficier d'une formation animée par l'ADABIO.

Au menu : les piliers d'un projet de restauration collective durable, les enjeux et le cadre réglementaire (loi EGAlim, Climat et Résilience), des retours d'expérience dont le témoignage du maire de Saint-Just de Claix (dont la cuisine produit 250 repas/jour avec 62 % de produits bio et/ou locaux) et enfin un diagnostic et un plan d'actions pour chaque structure participante.

Parallèlement, les études se poursuivent autour de projets structurants : étude de faisabilité et de programmation pour la restructuration de la cuisine centrale de Montmélian ou encore, étude économique pour la création d'une cuisine centrale mutualisée sur le territoire de Porte-de-Maurienne.



Anne Coudray

Élue de la commune de Coise et au SIEGC (Syndicat Intercommunal des Ecoles du Gelon-Coisin) :

« Cette formation m'a permis de mieux appréhender les obligations réglementaires relatives à la restauration collective, les leviers d'actions pour parvenir aux objectifs demandés ainsi que les modes de gestion existants, avec des retours d'expériences très enrichissants.

Grâce à l'outil d'auto-diagnostic proposé, nous avons pu établir un état des lieux de notre gestion actuelle et étayer notre réflexion en vue du prochain renouvellement de notre marché de restauration collective : maintien ou non du mode de gestion existant, comment favoriser les circuits courts avec des productions plus locales... En parallèle, plusieurs actions évoquées



dans le cadre de la formation ont déjà été mises en place dans les cantines du SIEGC, à savoir : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri des bio-déchets grâce à l'utilisation de composteurs, la sensibilisation des enfants aux goûts et à la provenance des aliments (avec la réalisation de jardins potagers et aromatiques), l'évolution du type de conditionnement des produits alimentaires : les barquettes plastiques sont remplacées progressivement par des contenants en inox.

«Croquez local» : édition 2023

Une nouvelle édition de la carte des producteurs locaux en circuits courts est distribuée avec ce numéro du magazine. A l'intérieur de cette carte, retrouvez tous les bons plans pour vous approvisionner en délicieux produits locaux : vente directe à la ferme, marchés, magasins de producteurs, AMAP...



Une version interactive est disponible sur le site Internet de Cœur de Savoie : www.coeurdesavoie.fr.

Expérimentation lentille : 2^{ème} saison

Cette année encore, la Communauté de communes a apporté son soutien aux agriculteurs volontaires dans l'expérimentation de la culture de lentilles. Cœur de Savoie prend en charge le coût des semences et du tri après récolte.

La Chambre d'Agriculture apporte un suivi technique auprès de 3 fermes, à la Chapelle-Blanche, Cruet et Porte-de-Savoie. L'année dernière, malgré les aléas de production (grêle, sécheresse), une partie des lentilles récoltées a été servie dans les assiettes des convives de la cuisine centrale de Montmélian.

L'assainissement, une priorité environnementale

La Communauté de communes Cœur de Savoie poursuit sa programmation de travaux en matière d'assainissement sur le territoire.

L'amélioration du fonctionnement et de la connaissance des réseaux d'assainissement est une priorité indispensable pour maintenir la performance du service public et la préservation de notre environnement.

Des investissements nécessaires pour améliorer le traitement des eaux usées

En 2022, les investissements ont permis de desservir des zones déjà urbanisées, de mettre en séparatif des réseaux existants ou encore de réhabiliter des réseaux devenus vétustes.

Autant de travaux rendus nécessaires pour, d'une part apporter des solutions en matière de traitement des eaux usées et d'autre part supprimer les rejets d'eaux usées au milieu naturel.

Le groupement de commande, quand l'union fait la force !

Dans un contexte budgétaire parfois tendu, le service assainissement a su s'associer aux autres collectivités gestionnaires de réseaux et voirie pour la réalisation de travaux :

- Travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune d'Arvillard : groupement avec la commune, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) et le Syndicat des Eaux de La Rochette.
- Travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune de Chamoux-sur-Gelon : groupement avec la commune et le SDES



Travaux sur la commune d'Arvillard

- Travaux de mise en séparatif des réseaux sur la commune de Chamousset : groupement avec la commune et le SDES

La chasse aux eaux claires

Au-delà des travaux d'investissements, il est nécessaire de maintenir les réseaux existants fonctionnels et en bon état.

Le service assainissement engage régulièrement des opérations de mise en accessibilité et/ou de réhabilitation des regards de visite de son réseau d'assainissement. En cas d'anomalies, ces regards représentent une source non négligeable d'intrusion d'eaux claires dans les réseaux provoquant ainsi l'engorgement de ces derniers et générant des dysfonctionnements dans les stations d'épuration.



zoom sur

Le Schéma Directeur d'Assainissement, un outil de gestion et de planification

Motivé par la nécessité d'améliorer la connaissance de son territoire en matière d'assainissement et de disposer d'un outil d'aide à la planification, Cœur de Savoie a lancé en 2022 l'harmonisation de son Schéma Directeur d'Assainissement.

Ces études, dont le rendu est attendu pour 2024, doivent s'inscrire dans une logique d'aménagement et de développement du territoire et permettront à la Communauté de communes de se doter d'un zonage d'assainissement pour chaque commune et d'un programme pluriannuel d'investissement.



« L'énergie solaire pour tous »

Cœur de Savoie déploie sur son territoire le programme d'autoconsommation collective : «Sun4All». Grâce à cette opération, les panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments de la Communauté de communes alimenteront, partiellement, en énergie électrique, les habitants aux alentours.

« Des réductions sur les factures d'électricité des ménages modestes »

Chaque participant à l'opération bénéficiera d'une réduction de facture, en fonction de sa part d'autoconsommation de l'énergie solaire produite par la centrale photovoltaïque de la Communauté de communes. Pour en bénéficier, les ménages ciblés par le programme Européen Sun4All devront accepter de participer à cette opération expérimentale.

Dès cet été, certains locataires de l'OPAC de la Savoie bénéficieront de l'énergie solaire produite par des panneaux installés, au printemps, sur le bâtiment de l'Atelier des Quais à Saint-Pierre d'Albigny (près de la gare). Une fois l'installation technique finalisée, les consommateurs concernés n'auront qu'à valider leur participation au programme afin de bénéficier, via leur bailleur, d'une réduction de leur facture énergétique. Le recrutement des volontaires et participants a débuté en juin.

Accompagner les ménages pour réduire leurs factures énergétiques

Le programme Sun4All permet également de proposer un accompagnement financier et technique aux propriétaires et locataires, sur le territoire de Cœur de Savoie, pour les aider à réduire leur facture énergétique.

Les aides aux ménages en précarité énergétique se présentent sous deux formes :

- Soit une subvention complémentaire au financement des travaux de rénovation énergétique;
- Soit une aide au paiement des factures d'énergie complétée par un accompagnement technique à la réduction des consommations grâce à des conseils personnalisés lors de la visite d'un technicien.

A noter que ce programme d'aides s'ajoute aux aides financières existantes du programme « J'éco rénove en Cœur de Savoie ».

Un programme d'animation est également proposé pour informer les habitants sur le dispositif, les aides financières et conseiller les bénéficiaires sur les écogestes les plus efficaces à mettre en œuvre, à la maison, pour réduire sa facture énergétique.

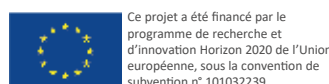
N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et devenir bénéficiaire !

Le programme s'adresse aux ménages aux revenus modestes et très modestes, habitant dans un logement peu performant.



d'infos

sun.4all@cc.coeurdesavoie.fr
06 40 79 82 15



Ce projet a été financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la convention de subvention n° 101032239.



Les énergies renouvelables en Cœur de Savoie : aller plus loin et plus vite

En lançant son schéma de développement des énergies renouvelables début 2022, dans la suite de l'approbation de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes Cœur de Savoie souhaite aller plus loin et plus vite dans le développement des énergies renouvelables.

Avec plus de 300 personnes associées à la démarche, 3 rencontres avec les communes et 2 réunions publiques, ce schéma est le fruit d'une vision commune et partagée. La réunion publique de conclusion, qui s'est déroulée le 8 décembre 2022, a permis de partager les principaux axes de ce travail : **si la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, il est indispensable que toutes les filières d'énergie renouvelable soit mobilisées afin d'atteindre les objectifs de transition énergétique en Cœur de Savoie.** Le bois énergie représente le plus gros potentiel alors que le photovoltaïque en toiture, en ombrière ou sur terrains dégradés, représente la plus grosse évolution.

Le schéma de développement des énergies renouvelables de Cœur de Savoie a permis de cibler les secteurs propices à la réalisation de réseaux de chaleur, l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture ou sur terrain dégradé ou encore la réalisation d'installations géothermiques.

La mobilisation de chacun est indispensable pour atteindre nos objectifs et la marche est grande ! À titre d'exemple : en 2030, la moitié des maisons individuelles de Cœur de Savoie devront être chauffées au bois ou à la géothermie, toutes les toitures des particuliers bien exposées devront produire de l'électricité et 70 % des maisons individuelles devront être équipées d'un chauffe-eau-solaire.

Les coûts actuels des énergies fossiles (gaz, fioul...) sont un motif supplémentaire pour accélérer cette transition vers les énergies renouvelables.



Contrat de chaleur renouvelable : des aides pour les entreprises

Vous êtes représentant d'une entreprise implantée en Cœur de Savoie (industriel, tertiaire, agriculteur, hébergeur touristique...) et, dans le cadre de votre activité professionnelle, vous avez un projet de chaleur renouvelable très prochainement ou d'ici à 3 ans : en lien avec le syndicat d'énergie de la Savoie, la Communauté de communes Cœur de Savoie peut vous accompagner sur votre projet de bois énergie, granulés, plaquettes, géothermie (sur sondes ou sur nappe) ou solaire thermique.

Vous avez droit à des aides de l'ADEME pour vos études et travaux couvrant jusqu'à 70% des coûts dans l'objectif de favoriser les ressources locales et renouvelables afin de diminuer le recours aux énergies fossiles (gaz, fioul...).

Plus d'informations : www.coeurdesavoie.fr



Le solaire thermique

L'énergie reçue chaque année par la terre représente totale de l'homme. Avec le soleil, nous disposons polluante et disponible partout pour 5 à 10 L'eau chauffée par le soleil à travers des capteurs, chaude sanitaire, chauffer votre habitation et bien Un chauffe-eau solaire correctement dimensionné d'eau chaude sanitaire, entraînant ainsi une de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le cadastre solaire de Cœur de Savoie permet de d'une toiture à produire de l'eau chaude à partir relation avec les structures susceptibles de vous L'ASDER* recense également l'ensemble des aides prétendre.

La Communauté de communes apporte aux à intermédiaires, via son dispositif « J'éco rénove en 500 € pour un chauffe-eau solaire et de 1 000 € pour d'eau chaude sanitaire + chauffage).

zoom sur

* Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

Alp'cœur Énergie : les citoyens au cœur du projet

Dans la trajectoire «Territoire à Energie Positive», engagée depuis 2015 par le territoire, Cœur de Savoie travaille à l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain lui appartenant, en bordure de l'Isère au sein du Parc d'activités économiques Alpespace.

Cette centrale s'implantera sur un terrain non constructible, en raison de fortes contraintes d'inondation. De nombreuses mesures ont dû être prises en compte pour permettre sa réalisation dans un secteur aussi contraint.

Depuis la création du Parc d'activités économiques, de nombreux remblais ont été déposés sur le site par ailleurs envahi de plusieurs espèces invasives. Toutefois, l'implantation des installations s'adaptera au contexte du site et prendra en compte la biodiversité.



Système de chauffage solaire sur la gendarmerie à Montmélian



Terrain d'implantation du projet

8 000 fois la consommation énergétique d'une source d'énergie gratuite, non milliards d'années encore.

peut être utilisée pour produire l'eau d'autres applications.

couvrira entre 40 et 70 % des besoins économie financière et évitant le rejet

simuler en quelques clics la capacité de l'énergie solaire et vous met en accompagnant dans cette démarche.

financières auxquelles vous pouvez

ménages aux ressources très modestes Cœur de Savoie », une aide financière de un système solaire combiné (production

Pour mener à bien ce projet, La Communauté de communes Cœur de Savoie s'est entourée d'un groupement d'acteurs locaux constitué de structures publiques comme la SEML Énerg'Isère, Enercoop Auvergne Rhône-Alpes, accompagnés de la SEML Savoie Enr, la SEML Syan'EnR et a souhaité associer des citoyens en invitant la SCIC le Solaret à rejoindre le groupement.

La transition énergétique doit être citoyenne

Après une année 2022 consacrée aux études préalables sur les paysages, la biodiversité et la conception technique de la centrale, l'enjeu est désormais d'associer les citoyens.

Pour cela, plusieurs temps et espaces d'échanges ont été organisés. Des réunions se sont déroulées sur le territoire, pilotées par le Solaret et Enercoop afin de communiquer sur la place des citoyens dans ce projet et sur la transition énergétique en général.

La mise en service de la centrale est prévue mi 2025.

25 €
/o 3

Ce projet s'implantera sur près de **5 hectares** pour une puissance installée de **5.3 MWc**.

L'installation produira **7.1 GWh** par an d'énergie soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **3000 personnes**.

A titre de comparaison, la production photovoltaïque de l'ensemble du territoire de Cœur de Savoie en 2021 représentait **3.2 GWh**.

en chiffres

Propriétaires forestiers, privilégiez le long terme pour bien gérer vos forêts !

Avec $\frac{1}{4}$ de l'accroissement naturel récolté chaque année, soit 28 000 m³ de bois, les forêts de Cœur de Savoie sont une ressource abondante pour l'ensemble de la filière. Ces dernières années avec l'envolée de la demande et les fluctuations du marché, les bois qu'elles produisent suscitent un grand intérêt.

Préserver son patrimoine forestier

Le territoire compte près de 8 900 propriétaires forestiers dont la plus grande majorité (82%) détient moins de 1 hectare de forêt. En général ces propriétaires sont bien informés sur la sylviculture et le marché du bois. Ils peuvent faire appel à des gestionnaires et se regrouper au sein des groupements forestiers. La gestion des forêts s'appuie principalement sur la futaie irrégulière pour valoriser au mieux les bois et assurer un revenu régulier aux propriétaires. Ce mode de gestion soutenu par le territoire s'appuie sur des prélèvements ciblés et n'enlève pas plus de 25% des volumes de bois sur pied. Il évite la mise à nu des sols et préserve la santé des forêts.

Malheureusement, de nombreux propriétaires n'ont pas une connaissance suffisante de leur patrimoine, au point parfois, de découvrir leur forêt lorsqu'une proposition d'achat leur est faite. Pour un propriétaire peu informé, il est forcément difficile de savoir si les sommes proposées ou les volumes calculés pour l'achat de bois sur pied sont en lien avec la réalité. Et une fois que la coupe est réalisée, il ne reste plus au propriétaire qu'à constater les dégâts...

Les coupes trop fortes peuvent avoir des conséquences non négligeables pour la santé des forêts et les paysages. Les arbres qui restent sur place sont soudainement exposés au soleil et peuvent dépérir. Stressés, ils deviennent aussi plus sensibles aux attaques de parasites. Ces coupes impactent le paysage et les sols mis à nu sont alors soumis à l'érosion.

S'informer pour se protéger

Il existe des solutions pour limiter ces risques et ne pas céder à des acheteurs parfois peu scrupuleux. Le plus simple, quand on est propriétaire forestier, est de se renseigner, avant de prendre une décision, auprès des groupements de sylviculteurs locaux et des techniciens du



Coupe rase sur la commune de Le Bourget en Huile

Centre National de la Propriété Forestière et de la Chambre d'Agriculture. Ils sont là pour donner gratuitement, aux propriétaires forestiers, toutes les informations nécessaires pour préserver une gestion durable des forêts.



www.coeurdesavoie.fr



zoom sur

Un cadre réglementaire à ne pas négliger

En Savoie, à l'exception des peupleraies, l'État oblige tout propriétaire forestier, sans document de gestion, à lui demander une autorisation, s'il réalise ou fait réaliser une coupe sur une surface de plus de 1ha enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie. De plus, toute coupe rase de plus de 0,5 ha dans un massif forestier de plus de 4 ha doit être suivie d'un renouvellement du couvert forestier dans les 5 ans (arrêté préfectoral n°2006-326).

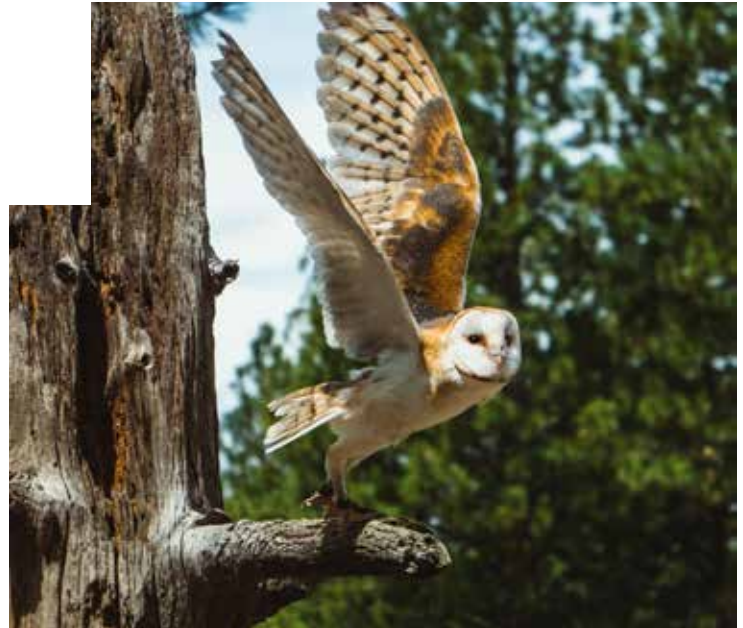
Aidez-nous à mieux connaître et préserver les chouettes effraies

L'effraie des clochers est une chouette qui chasse dans les milieux agricoles et se reproduit dans les vieux bâtiments : clochers, granges, hangars, ...

Si on la retrouvait à de nombreux endroits autrefois, elle est devenue rare, suite notamment à la perte de sites de nidification (clochers grillagés, rénovation et obturation des granges...) et à la mortalité routière.

Pour mieux connaître sa répartition, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) mène une action dans le cadre du Contrat Vert et Bleu. En réalisant des inventaires et en recueillant des informations sur sa présence, l'objectif est d'installer des nichoirs dans les zones propices.

Pour nous aider, vous pouvez essayer de la repérer près de chez vous en recherchant des pelotes de réjection, ou installer un nichoir dans votre grange ou vieux bâti. Pour cela, vous pouvez contacter la LPO, qui recense les données et vous accompagnera : 07 48 85 08 13 ou ilan.badaoui@lpo.fr



Cette action concerne aussi la chouette chevêche et le hibou petit-duc. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi contacter la LPO pour planter des haies, des arbres fruitiers ou installer un nichoir pour ces espèces.

Replanter des haies et des arbres fruitiers dans les vignes

Depuis 2 ans, un groupe d'une quinzaine de viticulteurs de Chignin, s'est lancé dans une démarche de protection de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

L'objectif : replanter des haies, des arbustes ou des arbres fruitiers dans les vignes afin de diminuer les dégâts en cas d'épisode de gel, de grêle ou de sécheresse, mais aussi de favoriser la biodiversité dans les vignes pour lutter contre les insectes ravageurs.

Ils sont accompagnés dans leur projet par la structure « Mission Haie Auvergne-Rhône-Alpes » notamment pour identifier les anciennes essences locales qui existaient auparavant sur le secteur. Cet automne, les écoliers de la commune ont pris part à ce projet en découvrant le métier de viticulteur et en participant à une journée de plantation d'arbres et d'arbustes.

Le projet n'en est qu'à ses débuts et il faudra encore quelques années pour mesurer l'effet de ces plantations



qui vont se poursuivre pendant plusieurs années chaque automne. Nous pouvons espérer retrouver un paysage que les anciens ont pu connaître, avec notamment les fameux amandiers aux abords des vignes !

Le groupe bénéficie également du soutien du Parc naturel régional des Bauges, de la Chambre d'Agriculture, des pépiniéristes locaux et de la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Cœur de Savoie s'engage en faveur d'une économie plus circulaire

En 2023, la Communauté de communes a lancé, aux côtés de Fibr'Ethik et SoluCir, un « Pôle d'économie circulaire ». Elle est également devenue adhérente de l'association SoluCir, solutions circulaires en Savoie Mont-Blanc.

Ces deux actions s'inscrivent dans la continuité des actions menées par la collectivité en matière de transition énergétique (Plan Climat Air Energie Territorial), de gestion des déchets, de soutien au réemploi (recyclerie, matériauuthèque) mais aussi d'accompagnement des entreprises.

Quels sont les grands principes de l'économie circulaire ?

- Réduire la consommation des ressources naturelles et les impacts liés à leur extraction;
- Optimiser l'utilisation de l'ensemble des ressources tout au long du cycle de vie des produits (production, distribution, consommation);
- Réduire la quantité de ressources qui finissent en déchets.

Comment cela se traduit en Cœur de Savoie ?

Le lancement du « Pôle d'économie circulaire » a permis de sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l'économie circulaire et de collecter les besoins des entreprises et associations qui constituent ce Pôle.

Des visites du site de Nantet à Porte-de-Savoie et de la matériauuthèque de Chambéry ont été organisées et ont permis de créer du lien et de présenter les solutions locales de revalorisation des déchets.

La volonté d'une économie plus circulaire pour toutes les entreprises, s'articule autour de deux projets principaux :

- La circularité et la création de synergies sur les parcs d'activités avec la construction d'une démarche d'EIT (Écologie Industrielle et Territoriale) ;
- Un projet autour du réemploi des bouteilles en verre pour les viticulteurs et producteurs de jus est en cours, avec l'association Alpes Consigne. Des ateliers de présentation de la consigne avec les viticulteurs, producteurs et distributeurs sont programmés sur le territoire jusqu'à l'été.



Restaurant « Numérobis »

Un vent de renouveau sou « La Pyramide »

Construite en 2000, la Pyramide est un bâtiment territoire. Il est occupé depuis 2017 par les services techniques. Le site propose un service d'accueil, trois salles de réunion à restauration.

Le bâtiment répond aux attentes de ses usagers et est un lieu entreprises du territoire.

Réaménagement du hall

Traversé par les quelques 150 clients du restaurant chaque midi, de véhiculer une image plus moderne. Grâce à sa décoration devrait être rapidement réinvesti par les entreprises et leurs travail individuel ou encore des pauses conviviales.

Un nouveau restaurant dans le bâtiment

Après plusieurs mois de rénovation, le Numérobis a ouvert de restauration sur le Parc d'activités, il apporte une offre dirigeants du territoire mais aussi pour tous les publics, d'ambiance conviviale. Pourquoi ce nom ? Parce qu'il s'agit du Carol Chirpaz et Frederik Bernard (La Glycine à Montmélian) donc au bâtiment où il se situe !



Visite du site de Nantet à Porte-de-Savoie

De l'accueil numérique à la réservation et au paiement en ligne

L'Office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie a signé, en 2022, une convention avec la Région Auvergne Rhône-Alpes Tourisme afin de développer, sur le territoire, un système de réservation et de paiement en ligne.

L'Office de Tourisme est désormais en capacité de proposer, à un prix modique (60 € par an) et sans commission, **un outil de commercialisation en ligne aux hébergeurs et prestataires d'activités** (location de vélo, animation œnotouristique, stages sportifs, repas de producteurs...).

Les avantages de cette place de marché virtuelle sont multiples : visibilité accrue de l'offre réservable et payable sur internet ; passerelles automatiques avec des prestataires d'hébergement nationaux (Gîtes de France, Logis de France ...); formations et accompagnement individualisé pour les prestataires ; outil de planification, de gestion comptable, des contrats, des arrhes et de l'encaissement...

Les clients peuvent ainsi connaître les offres disponibles en temps réel, à une date donnée, pour une location de vélo, une réservation de chambre d'hôtes ou d'un bungalow... Mieux encore, cet outil permet de combiner l'achat de plusieurs offres sur le site internet : tourisme.coeurdesavoie.fr.

Aujourd'hui, près d'une quinzaine de prestataires utilisent déjà cette place de marché virtuelle.

Plus d'infos : Office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie
04 79 25 53 12 - j.hugot@coeurdesavoie.fr

ffle sur

emblématique de l'économie du et le Pôle économique de Cœur de Savoie. la location ainsi qu'un espace dédié à la

créateur de synergies pour toutes les

le hall de la Pyramide a été repensé afin et ses nouveaux équipements, cet espace salariés pour des réunions informelles, du

ses portes le 17 avril. Deuxième lieu complémentaire pour les salariés, les amateurs de cuisine mijotée et deuxième restaurant des propriétaires : et parce qu'il fait référence à l'Égypte et

À la découverte de Cœur de Savoie à vélo

Les services mobilité et culture de Cœur de Savoie et l'Office de Tourisme en partenariat avec l'association de l'Histoire en Cœur de Savoie se sont associés autour d'un projet de valorisation du patrimoine local.

Le patrimoine local est riche sur Cœur de Savoie : naturel, religieux, mémoriel, rural, hydraulique, historique... mais bien souvent, il passe inaperçu ou est méconnu des habitants du territoire.

C'est ainsi que l'idée de créer des circuits à vélo est née.

Chacun pourra alors découvrir le patrimoine des villages de Cœur de Savoie, grâce à un mode de déplacement doux et à sa vitesse, selon son profil : jeunes, en famille, coureurs cyclistes...

Dès cet été, vous pourrez arpenter le premier itinéraire : « **À la découverte du Connétable Lesdiguières** ». Il s'agit d'un circuit familial et ludique autour du Gelon construit sous la forme d'un jeu de piste. Tout au long de cet itinéraire, des QR codes seront disposés, afin de valoriser les éléments de patrimoine rencontrés tels qu'une maison forte, un château, un moulin...

D'autres circuits, mêlant vélo et patrimoine, devraient voir le jour dans les mois à venir.

Plus d'infos : tourisme.coeurdesavoie.fr



Coopération franco-italienne : clap de fin pour 2 projets

C'est une nouvelle vague de projets transfrontaliers qui s'achève en Cœur de Savoie. Démarrés le 1^{er} janvier 2022, les deux projets « DAC – Developing Active Citizenship » et « Via Tour – Tour de la Route des vignobles Alpains » se sont conclus ce 31 mai 2023, avec de nouvelles réalisations au service du territoire.

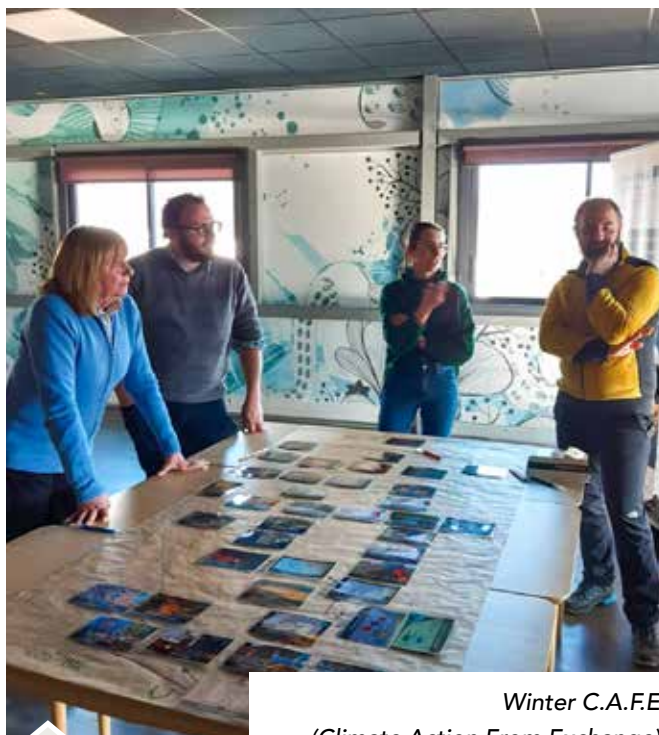
« Via Tour – Tour de la Route des vignobles Alpains »

Avec le projet « Via TOUR », c'est la 3^e fois que la collectivité s'engage aux côtés de partenaires italiens sur la thématique de l'œnotourisme. Une collaboration de plusieurs années qui a déjà porté ses fruits par la création de l'application mobile « route des vignobles alpins », le cofinancement du « Fascinant Week-End » (organisé chaque année au mois d'octobre par l'Office de Tourisme et des Loisirs de Cœur de Savoie), et qui avait également permis au Musée de la Vigne et du Vin de Montmélián de retravailler sa muséographie.

Cette fois-ci, le projet aura permis au musée d'aménager une vigne pédagogique et un point d'accueil du public en extérieur.



Fascinant Week-end Vignobles et découvertes 2022



Winter C.A.F.E
(Climate Action From Exchange)

« DAC – Developing Active Citizenship »

Comment mobiliser les jeunes, les habitants et les élus autour des enjeux climatiques ? Pour passer à l'action, il faut pouvoir comprendre le contexte et avoir les bons outils en main, c'est la mission que se sont données la Communauté de communes et ses partenaires avec le projet « DAC ».

Après une rencontre des institutions à Bruxelles, pour comprendre comment appliquer les politiques européennes à l'échelle locale, les partenaires ont réalisés différents outils et activités pour sensibiliser à ce sujet : création d'une plateforme de formation en ligne, création d'un espace de coworking et de formation transfrontalier (situé à Arvier, Vallée d'Aoste), organisation de 2 événements, ouverts aux jeunes et élus du territoire pour imaginer, ensemble, des solutions à mettre en place.

Si c'est la fin de ces 2 projets, la coopération a encore de beaux jours devant elle avec le dépôt d'un nouveau projet. Si il est retenu par le programme franco-italien ALCOTRA, c'est la problématique de la sécheresse et de la ressource en eau qui sera traitée, un sujet qui a touché les territoires de très près à l'été 2022.

Cœur de Savoie habilité à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée »



Après plusieurs années de travail, la Communauté de communes Cœur de Savoie a été habilitée à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » sur le secteur du Val Gelon .

Suite à l'avis favorable du conseil d'administration du Fonds, le mardi 25 avril 2023, le Ministre a validé la candidature du territoire.

L'habilitation « Territoire zéro chômeur de longue durée » confirme l'engagement de la collectivité et des communes du Val Gelon en matière d'emploi et d'insertion et s'inscrit dans une démarche territoriale en lien avec les citoyens, les associations locales et les acteurs de l'emploi et du social pour lutter contre le chômage de longue durée sur le territoire.

Un long parcours collectif

En Cœur de Savoie, l'aventure TZCLD a débuté en 2016.

Suite à la mobilisation d'un collectif citoyen, la collectivité a porté une première candidature à l'expérimentation. Malgré une réponse négative, la mobilisation s'est poursuivie. La Communauté de communes avec les élus, les partenaires, les associations locales, les citoyens et les volontaires du territoire sont restés mobilisés dans plusieurs actions pour donner toutes les chances au projet d'aboutir à l'habilitation.

En 2021, suite à la deuxième loi expérimentale, le secteur proposé à l'expérimentation est celui du Val Gelon, regroupant 21 communes du territoire Cœur de Savoie.

La candidature a été déposée en novembre 2022.

La prochaine étape : l'ouverture de l'entreprise à but d'emploi Acti'Val73

La prochaine étape, sur laquelle les acteurs mobilisés travaillent, est l'ouverture d'une entreprise à but d'emploi (EBE) : Acti'Val73 au cours de l'été 2023. Elle pourra recruter en CDI, au SMIC et à temps choisi, tout habitant du secteur du Val Gelon, volontaire, privé d'emploi depuis plus d'un an. Acti'val73 proposera ses services, sur le territoire, pour les collectivités et les particuliers.

Qu'est que c'est que TZCLD ?

Le projet « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » vise à supprimer la privation durable d'emploi sur un territoire. Il repose sur trois principes : personne n'est inemployable, ce n'est pas l'argent qui manque, ni le travail.

Dans un territoire «zéro chômeur», toute personne qui se déclare privée d'emploi depuis plus d'un an et qui est habitante de celui-ci depuis au moins 6 mois, peut faire valoir son droit d'obtenir un emploi. Un emploi adapté doit alors lui être proposé dans un délai raisonnable, que ce soit auprès d'une entreprise du territoire ou au sein d'une structure dédiée à la création d'emplois : structures d'insertion par l'activité économique, entreprise du travail adapté, entreprises à but d'emploi (EBE)

Imaginé par ATD Quart Monde et d'autres associations engagées dans la lutte contre les exclusions, le projet a été initié en 2016 dans le cadre d'une loi d'expérimentation. Le texte a permis à dix territoires de rendre effectif le droit à l'emploi. La seconde loi d'expérimentation promulguée le 14 décembre 2020 autorise le gouvernement à habilitier au moins 50 nouveaux territoires à l'expérimentation d'ici 2024.

Les Relais Petite Enfance, porte d'entrée unique

Cœur de Savoie compte 5 Relais Petite Enfance (RPE) répartis sur le territoire. Les RPE proposent aux familles un accompagnement global, dans leur recherche de mode d'accueil pour leur enfant et ce jusqu'à l'entrée à l'école.

Ils sont la porte d'entrée unique de renseignements vers les modes d'accueil collectifs ou individuels. Ils s'organisent par secteur géographique et chaque famille du territoire peut les solliciter.

Pour cela plusieurs possibilités :

Soit prendre directement contact avec le Relais Petite Enfance de son secteur par téléphone ou par mail. Des permanences à destination des familles sont organisées chaque semaine. Ou remplir sur le site internet de Cœur de Savoie



un formulaire de demande de renseignements.

Une animatrice prendra contact avec la personne pour recueillir la demande et personnaliser les renseignements. Cela pourra déboucher sur un rendez-vous afin d'affiner le projet de mode d'accueil, l'envoi de la liste des assistantes maternelles ou encore l'envoi du dossier de pré-inscription en multi-accueil.

Les pré-inscriptions en multi-accueil :

Les familles souhaitant une place au sein d'un multi-accueil en Cœur de Savoie doivent prendre contact avec leur RPE de secteur pour ensuite déposer un dossier de pré-inscription. Chaque dossier est ensuite étudié lors de la commission d'attribution des places.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr



Pomme d'Api se refait une jeunesse

Au printemps 2023, le multi-accueil Pomme d'Api, situé sur la commune de la Croix-de-la-Rochette, a été rénové afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. Deux chantiers y ont été menés :

- La commune, propriétaire du bâtiment, a réalisé et financé des travaux de rénovation énergétique. L'isolation de la structure a été améliorée permettant ainsi une baisse de la consommation de chauffage l'hiver et l'amélioration du confort l'été.
- Cœur de Savoie a réalisé et financé l'aménagement d'une ouverture entre une salle d'activités et la salle de changes. La circulation est ainsi facilitée dans la structure et participe à un accueil de meilleure qualité des jeunes enfants.

Un nouvel « escape game » pédagogique à destination des collégiens

Forts de leur expérience en matière de création « d'escape game », les 3 espaces jeunes ainsi que l'info jeunes de Cœur de Savoie se sont attelés à la création d'un nouveau jeu de prévention pour les jeunes de 14/15 ans sur le thème de la sexualité : « Sex'story ».

Un sujet pas toujours facile à aborder avec les jeunes. Grâce à cet outil ludique proposé en mode coopératif, les jeunes sont immergés dans une histoire qui leur permet d'aborder des thèmes comme l'acceptation de soi, les différences, la contraception... « L'escape game » permet aussi de développer les compétences psychosociales de chaque jeune et se termine par un débat mouvant permettant aux participants d'argumenter leurs choix.

« Sex'story » a été expérimenté en juin, avec les classes de 3^{èmes} du collège de Montmélian, en lien avec l'infirmière scolaire, l'équipe éducative ainsi que le planning familial. Grâce à ce jeu les sujets abordés sont multiples : le consentement, la pornographie, les rumeurs et l'influence notamment des réseaux sociaux dans les relations amoureuses...

Un nouveau projet collaboratif enrichissant pour les jeunes et pour les équipes.

Plus d'infos : Infos jeunes Cœur de Savoie - 04 57 08 82 04
07 76 02 13 51 - informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr



Des ateliers à destination des personnes âgées

L'animatrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale Cœur de Savoie (CIAS) a organisé des ateliers à destination des personnes âgées en partenariat avec la CARSAT.

Ateliers « équilibre »

Des ateliers «équilibre et prévention des chutes » ont été proposés par l'association Siel bleu à Chamoux-sur-Gelon au mois de mars.

L'objectif était de préserver l'autonomie des personnes âgées et d'associer l'activité sportive avec la nutrition. Grâce à ces ateliers, les participants ont notamment pu apprendre comment se relever après une chute.

Ateliers « nutrition »

Ces ateliers ont permis aux participants de comprendre l'importance de la nutrition et de l'activité physique, dans la protection du bien-vieillir et de mettre en application les recommandations alimentaires prodiguées. Ce fut aussi l'occasion de construire des menus adaptés aux budgets de chacun et au rythme de leurs envies.

Ces ateliers se sont déroulés à Valgelon-La Rochette durant les mois de juin et juillet 2023.

Au-delà de l'aspect informatif et pratique de ces ateliers, c'est aussi l'occasion pour les participants de maintenir un lien social.



BAFA

La prochaine session d'approfondissement BAFA « accueillir et accompagner les publics en situation de handicap » aura lieu du 30 octobre au 4 novembre 2023 à Montmélian en 1/2 pension.

Tarifs : 290€ pour les habitants de Cœur de Savoie et 330€ pour les extérieurs à Cœur de Savoie.

Renseignements : Infos jeunes Cœur de Savoie
07 76 02 13 51 - informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

La Mission Locale Jeunes renouvelle son engagement aux côtés de Cœur de Savoie

La Mission Locale Jeunes du bassin chambérien était déjà très présente et très active aux côtés de la Communauté de communes pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur le territoire. En 2023, elle renouvelle et renforce encore son action en Cœur de Savoie !

Un chargé de relations entreprises pour Cœur de Savoie

Depuis le 2 janvier 2023, Quentin Perreaut a rejoint notre territoire dans le but de faciliter la mise en relation entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises en phase de recrutement.

Il opère selon la méthode IOD (Intervention sur l'offre et la demande) brevetée par l'association bordelaise Transfert, développée depuis plus de 30 ans par des psychologues et sociologues, notamment Denis Castra.



Comment fonctionne la méthode IOD ?

Si vous êtes une entreprise, prenez contact avec Quentin pour réaliser une analyse de vos besoins et établir une fiche de poste.

L'objectif est de rendre cette méthode adaptable à tout type de profil, en veillant particulièrement à l'intégration des nouveaux collaborateurs. Une fois la fiche de poste établie, les candidats peuvent postuler pour découvrir votre environnement de travail.

Si vous êtes un jeune âgé de 16 à 25 ans, sans diplôme et à la recherche d'un emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois), deux offres d'emploi vous seront proposées dès le premier rendez-vous. Si ces dernières vous conviennent, vous serez directement mis en relation

avec le poste de travail sans avoir à fournir de CV. Des interventions seront ensuite mises en place pour suivre votre intégration en entreprise. Vous ne serez pas en concurrence une fois positionné sur une offre d'emploi.

Cette approche innovante devrait favoriser l'employabilité des jeunes et soutenir le développement économique du territoire.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la méthode IOD ou discuter des opportunités de recrutement, n'hésitez pas à contacter Quentin Perreaut au 06 14 23 07 93.

Ce dispositif bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Fonds Social Européen.

Une convention d'objectifs et de moyens



Le 6 avril dernier, dans un contexte où l'emploi des jeunes est une priorité, la Communauté de communes et la Mission Locale ont signé une convention d'objectifs et de moyens visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire de Cœur de Savoie.

Les deux parties, représentées par Béatrice Santais, Présidente de la Communauté de communes et Franck Morat, Président de la Mission Locale jeunes du bassin chambérien, ont officiellement affiché leur engagement.

Par cette convention, Cœur de Savoie et la Mission Locale renforcent la synergie de leurs compétences et s'engagent à formaliser les collaborations déjà existantes entre les 2 réseaux.

La Mission Locale assure des permanences hebdomadaires permettant l'accueil, le suivi et l'accompagnement des jeunes, sur l'ensemble du territoire. La Communauté de communes apporte son soutien par une participation financière annuelle de 30 870 €

Cette convention est signée pour une durée de 3 ans.

Permanences de la Mission Locale sur le territoire :

- Le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h dans les locaux de France services à Saint-Pierre d'Albigny
- Le mercredi de 9h à 17h dans les locaux de France services à Valgelon-La Rochette
- Le mardi et le mercredi de 14h à 17h au Foyer des Jeunes Travailleurs à Montmélian

ils font Cœur de Savoie



Lionel Duvillaret, Le TechnoFab : facilitateur d'innovations

Lionel Duvillaret est un entrepreneur passionné d'innovation, engagé dans le développement de projets industriels ambitieux.

Fondateur et dirigeant de l'entreprise Kapteos, il a créé – avec d'autres entrepreneurs – le TechnoFab en 2017, un centre de partage de ressources physiques pour l'innovation.

Le TechnoFab, né à la suite de discussions menées entre des dirigeants d'entreprises industrielles, est une association loi 1901 implantée sur le Parc d'activités Alpespace.

Il est soutenu par des partenaires institutionnels tels que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Région et la Communauté de communes Cœur de Savoie.

«L'objectif initial du TechnoFab était de partager un parc de machines pour accélérer l'innovation dans les entreprises»

Au fil du temps, l'association est devenue un centre de ressources de haut niveau. En effet, en six ans d'existence, le Technofab a connu de nombreuses évolutions afin de s'adapter aux demandes des entreprises.

Depuis sa création, l'association emploie un FabManager

– spécialisé en mécanique – en plus de la mise à disposition d'un parc de machines (imprimantes 3D, lasers de découpe...). Au fil des années le FabManager a été de plus en plus sollicité par les entreprises qui souhaitent sous-traiter le prototypage de leurs projets d'innovation à un ingénieur qualifié.

« Le but du TechnoFab c'est petit à petit d'agréger de nouvelles compétences, et de nouveaux moyens de production pour permettre aux entreprises de développer leurs projets d'innovation »

Le TechnoFab est accessible à tous les types d'entreprises, startup, industrielles ou de savoir. En contrepartie d'une cotisation, les entreprises membres de l'association ont accès aux équipements à des prix préférentiels et participent à la politique du TechnoFab.

Le Technofab est une initiative unique pour les entreprises qui cherchent à innover rapidement et efficacement. Le centre de ressources est en constante évolution, avec pour ambition de devenir un pôle de compétences techniques incontournable pour les entreprises de la région. L'augmentation du nombre d'adhérents, la réputation et les compétences du Technofab sont des enjeux majeurs pour le futur de l'association.

Aurore Escande, La Partageraie : vivre ensemble

Aurore Escande est Présidente de la Partageraie, une association créée en 2000 sous le nom de ACA Combe de Savoie et rebaptisée en 2019.

Habitante de Saint-Pierre-d'Albigny, Aurore a découvert l'association en participant aux actions proposées autour de la parentalité et elle s'est petit à petit impliquée en tant que bénévole à la Partageraie. Après avoir occupé plusieurs postes au sein du Conseil d'administration et du Bureau, elle est devenue Présidente en octobre 2020. « Ce que j'apprécie en tant que membre du conseil d'administration, c'est que je découvre des choses que je ne connaissais pas du tout et mon rôle a du sens en tant que citoyenne ».

Au fil des années, la Partageraie s'est ancrée dans le paysage associatif local. Historiquement implantée sur les communes de Saint-Pierre-d'Albigny, Fréterive, Cruet et Saint-Jean-de-la-Porte, l'association accueille régulièrement des habitants de l'ensemble des communes du territoire de Cœur de Savoie.

La Partageraie compte aujourd'hui 268 adhérents dont 26 associations. De plus, elle bénéficie du soutien de 102 bénévoles engagés en 2023. Agréé centre social depuis 2005, l'association promeut le vivre ensemble en mobilisant les habitants. « **Pour moi ce qui est important, c'est que le centre social mette en place des actions en étant à l'écoute des besoins des habitants. On a vraiment le sentiment d'être utile et de pouvoir agir sur leur quotidien.** ».

L'association propose de nombreuses activités pour tous les publics, notamment en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de bien vieillir, de relais des accès aux droits, d'ateliers sociaux-linguistiques et de culture. La Partageraie offre également un appui à la



vie associative et apporte son soutien aux personnes qui souhaitent créer une association ou des conseils à des associations existantes.

Depuis quelques temps, la Partageraie développe davantage l'accès à la culture pour les habitants, notamment en proposant des spectacles (ou réductions au théâtre), des sorties culturelles en familles et des festivals (Festi'film et partenariat avec les Sons du Lac).



Une convention avec Cœur de Savoie

La Communauté de communes et la Partageraie ont signé, le 31 mars, une convention d'objectifs et de moyens.

Renouvelée tous les 4 ans, cette convention permet à la Partageraie d'être reconnue pour les actions qu'elle mène sur le territoire.

La Communauté de communes soutient l'association à hauteur de 233 000 € par an.

à la loupe





Loïc Puissant, Cie Autochtone : la culture partout et pour tous

Loïc Puissant est un enfant du pays. Il a grandi dans le secteur de Montmélian avant de poursuivre ses études à Chambéry au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional puis à Lyon à la prestigieuse École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre.

Il commence alors à travailler avec des metteurs en scène et avec le Théâtre National Populaire qui promeut la culture pour tous et pratique la décentralisation théâtrale. « Ça m'a beaucoup plu d'amener le théâtre aux gens qui n'ont pas l'habitude de se déplacer dans les salles de spectacles. J'avais envie de transposer ce concept en Cœur de Savoie, parce que j'aurais adoré avoir ça dans mon village quand j'étais petit. C'est ainsi qu'avec des amis nous avons monté l'association en 2010. Dès le démarrage du projet, nous avons bénéficié du soutien de la Communauté de communes, de la mairie de Montmélian, du Département et de la Région ce qui nous a permis de mettre en place de belles choses rapidement.»

Dès sa création, la Cie Autochtone a souhaité se défaire des carcans du théâtre traditionnel et l'amener sur les places publiques des 15 communes qui constituaient alors la Communauté de communes. « Le public a vite accroché et a grandi avec nous ! Les spectacles créés sur le territoire ont ensuite pu rayonner à travers la France.» Après avoir mené de nombreux autres projets sur le territoire au fil des années (brigades d'intervention poétiques, création de la Légende de Cœur de Savoie avec les habitants...),

la Compagnie revient sur le territoire avec un nouveau concept : un lieu culturel itinérant !

Avec ce nouveau projet, la Cie Autochtone revient à un théâtre plus traditionnel « au départ, j'avais envie d'une sorte de boîte à outils dans laquelle j'allais pouvoir faire des mises en scène mais aussi des lectures... Au même moment, le Ministère de la Culture lançait l'appel à projet des Micro-Folies qui consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant. Nous avons donc saisi cette opportunité et décidé d'associer les deux concepts ».

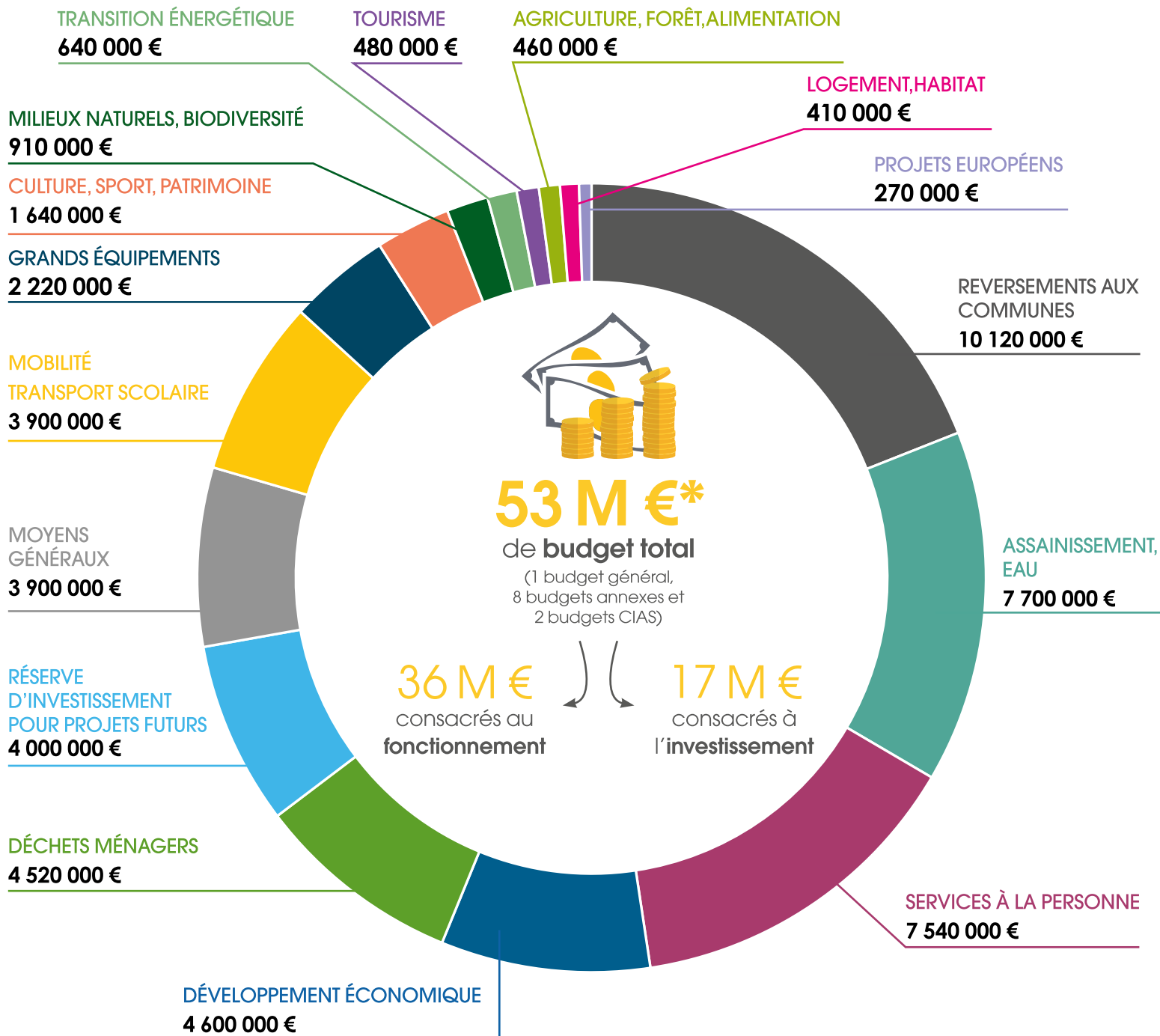
Ce lieu culturel itinérant partira à la rencontre des habitants du territoire à compter de la rentrée 2023. Il proposera des spectacles de tous types (théâtre, danse, cirque...), des ateliers, des rencontres thématiques et un espace numérique dédié aux Micro-Folies.

À terme, la compagnie voudrait y ajouter un espace bibliothèque et ludothèque. « Nous souhaitons développer un véritable lieu de vie où il fait bon flâner toute la journée en famille ou entre amis et terminer par un spectacle captivant. »

Cœur de Savoie poursuit son engagement auprès de la Cie Autochtone au travers d'une convention de partenariat qui est renouvelée tous les 3 ans. Pour la période 2022-2024, le montant de la participation financière de la Communauté de communes s'élève à 12 000 € par an.

LE BUDGET 2023 de Cœur de Savoie

Les principales dépenses par thématiques*



Les budgets

1 budget général, 8 budgets annexes : locations immobilières, Zones d'activités économiques, assainissement, déchets, eau potable, transport scolaire, photovoltaïque et GEMAPI - 2 budgets CIAS

Les investissements marquants de l'année 2023

| | |
|---|-------------|
| Travaux sur les réseaux d'assainissement collectif et les stations d'épuration | 3 631 000 € |
| Travaux de rénovation et d'extension de la recyclerie à St-Pierre d'Albigny | 1 350 000 € |
| Aménagements, équipements et aides en faveur des mobilités actives | 510 000 € |
| Travaux de requalification de la zone d'activités de Carouge | 430 000 € |
| Études énergies renouvelables et installation de bornes de recharge électriques | 417 000 € |
| Travaux d'équipements structures services à la personne | 350 000 € |
| Installation de panneaux photovoltaïques | 261 000 € |
| Installation de colonnes de tri des déchets | 250 000 € |
| Restructuration du réseau d'eau potable au centre-bourg de St-Pierre d'Albigny | 152 000 € |
| Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) | 150 000 € |
| Mise en sécurité des bâtiments (périls) | 133 000 € |
| Construction de locaux multi-services (études) | 100 000 € |



Les principales recettes

| | |
|----------------------|--------------|
| Recettes fiscales | 19 480 000 € |
| Produit des services | 8 920 000 € |
| Subventions | 7 870 000 € |
| Épargne | 7 380 000 € |
| Dotations de l'État | 5 000 000 € |
| Recours à l'emprunt | 4 600 000 € |



DÉTAIL DES RECETTES FISCALES

| | |
|--|-------------|
| Impôts économiques | 9 500 000 € |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères | 3 770 000 € |
| Compensation suppression de la taxe d'habitation | 3 630 000 € |
| Taxe foncier bâti | 1 520 000 € |
| Taxe d'habitation résidences secondaires | 380 000 € |
| Taxe GEMAPI | 350 000 € |
| Taxe foncier non-bâti | 160 000 € |
| Autres impôts locaux | 100 000 € |
| Taxe de séjour | 70 000 € |

Les taux de fiscalité

| | |
|---|-------------------------------|
| Cotisation foncière des entreprises | 26.29 % |
| Taxe foncier bâti | 3.26 % (2.51 % en 2022) |
| Taxe foncier non-bâti | 15.41 % (11.85 % en 2022) |
| Taxe d'habitation résidences secondaires | 8.83 % (6.79 % en 2022) |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : | |
| <i>Pour les 27 communes des secteurs de Montmélian et Valgelon - La Rochette</i> | |
| une collecte | 7.70 % (8.15 % en 2022) |
| deux collectes (Montmélian et Valgelon - La Rochette) | 7.80 % (8.26 % en 2022) |
| <i>Pour les 14 communes des secteurs de Chamoux sur Gelon et Saint Pierre d'Albigny</i> | |
| zone 1 | 11 % |
| zone 2 | 8 % (6.50 % en 2022) |
| Taxe GEMAPI (produit) | 350 000 € (400 000 € en 2022) |

Légère augmentation des taux de fiscalité en 2023 pour la première fois depuis la création de la Communauté de communes pour faire face à l'inflation des charges et préserver sa capacité à investir.

En moyenne, cette augmentation représentera environ 9 € par an pour un appartement et 17 € par an pour une maison.

Assainissement non collectif : démarches et obligations des usagers

Qu'est que l'assainissement non collectif (ANC) ?

Il s'agit d'une solution technique garantissant le traitement des eaux usées domestiques avant rejet dans le milieu naturel pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public.

25 €
0/0 3

Environ **3 600 installations d'ANC** sur Cœur de Savoie

7 000 habitants concernés (1/5^e de la population)

101 contrôles préalables à une vente en 2022

6 techniciens assainissement (collectif et non-collectif)

en chiffres

Qu'est-ce que le SPANC ? Quel est son rôle ?

C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui est chargé de gérer l'assainissement non collectif sur le territoire en contrepartie d'une redevance. Il a pour mission, la validation des nouveaux projets en ANC, la vérification de la conformité des travaux et la réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement pour les installations existantes. L'objectif principal : s'assurer que les installations ne génèrent pas de danger pour les personnes ni de risque pour l'environnement.

Mes obligations en matière d'ANC

J'installe un assainissement non collectif, quelles sont les démarches **avant travaux** ?



J'installe un assainissement non collectif, quelles sont les démarches **pendant travaux** ?



Je vends mon habitation en assainissement non collectif, quelles sont mes obligations ?

La réglementation m'impose de justifier de l'état de mon installation par l'intermédiaire d'un rapport de contrôle délivré par le SPANC et daté de moins de 3 ans au moment de la vente.

L'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai de 1 an après l'acte de vente.

Quel entretien pour mon installation d'assainissement non collectif ?

- Je maintiens mes ouvrages toujours accessibles
- Tous les 6 mois, je nettoie mon bac à graisse lorsqu'il existe
- Chaque année j'inspecte tous les ouvrages et je rince mon préfiltre
- Je fais vidanger ma fosse par une entreprise agréée lorsque les boues atteignent environ 50 % du volume
- Pour les ouvrages spécifiques, je me réfère à la notice d'entretien du fabricant.



bon plan

Campagnes de vidange groupées

Cœur de Savoie propose, aux habitants, un service de vidange assuré par un prestataire qui permet de regrouper les interventions et de bénéficier de tarifs préférentiels. Pour cela il est nécessaire de remplir une demande d'intervention.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr



Murielle PRAT

Responsable du service urbanisme

Murielle PRAT a intégré le service d'urbanisme intercommunal lors de sa création en 2015.

Aujourd'hui ce service compte 4 instructrices du droit des sols, dont Murielle qui en est la responsable. Le service d'urbanisme intercommunal gère l'instruction des demandes pour 38 communes du territoire.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai d'abord obtenu un Bac G1 en secrétariat et un BEP en sténodactylo. Mon premier emploi était à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) où j'exerçais des missions de dactylographe.

Par la suite, j'ai réussi un concours pour devenir secrétaire administrative et j'ai été transférée aux services Ressources humaines du Ministère de l'équipement à Paris.

Quelques années plus tard, je suis arrivée dans la région et j'ai intégré le service urbanisme de la mairie d'Albertville.

Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

En tant qu'instructrice du droit des sols, notre travail consiste à examiner les dossiers de demande de permis de construire, de déclarations préalables, de permis d'aménager et de certificats d'urbanisme.

Les personnes déposent leurs dossiers dans les mairies qui nous les transmettent de manière dématérialisée. Nous vérifions ensuite la conformité du projet avec le règlement de la commune et nous consultons également des services annexes tels que : les services assainissement et eau potable, ENEDIS, ou la DRAC. Une fois l'instruction terminée et après avoir contacté tous les services nécessaires, nous préparons les arrêtés municipaux qui seront transmis au maire de la commune qui les signe.

Nous effectuons environ 1 800 instructions chaque année pour des permis de construire, des déclarations préalables, des permis d'aménager, des bâtiments industriels et collectifs, des bâtiments agricoles, des extensions et des petits aménagements de plus de 5m² (modifications d'ouverture, abris de jardin, cheminées, modifications de toiture...).

Notre service joue également un rôle consultatif et de conseil, pour la partie réglementaire, auprès des



communes, lors de l'élaboration ou de la mise à jour d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Quelles sont les tâches liées à votre poste de responsable ?

En tant que responsable, mes tâches consistent notamment à répartir les dossiers entre les 4 membres de l'équipe.

J'ai également la responsabilité de valider tous les dossiers gérés par mes collègues avant qu'ils ne soient finalisés.

Tout comme mes collègues, je gère aussi certains dossiers d'instruction. Je souhaite, prochainement, former mes collègues à l'instruction des permis d'aménager –qui sont les dossiers plus complexes– afin qu'elles puissent apprendre de nouvelles choses.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

C'est un métier intéressant car l'on côtoie beaucoup de monde, aussi bien les architectes, que les mairies, les élus, les constructeurs ou les particuliers, donc c'est vraiment enrichissant.

J'apprécie particulièrement le travail en équipe que nécessite notre métier. On communique beaucoup entre nous car l'interprétation des règlements est parfois subjective. C'est donc très enrichissant de voir comment, parfois, nous pouvons interpréter différemment ces règlements.

du 05 juillet au 31 août

Ciné sous les étoiles

Le rendez-vous incontournable de l'été en Cœur de Savoie organisé par la Communauté de communes en partenariat avec les communes : des projections en plein air à la tombée de la nuit dans plusieurs communes du territoire :

- mercredi 5 juillet : « Le temps des secrets » - Montmélian - Place du marché
- vendredi 14 juillet : « Le loup et le lion » - Le Bourget en Huile- Restauration rapide dès 20H – Feu d'artifice – 184 route du Verney- Abords de la salle des fêtes
- samedi 5 août : « Top Gun : Maverick » - Coise St Jean Pied Gauthier- Parking salle des fêtes
- dimanche 6 août : « Maison de retraite » - Les Mollettes - Place Voltaire devant la mairie
- samedi 19 août : « Maison de retraite » - Villard Léger- À partir de 19H30 petite restauration et buvette sur place - Parking de l'école
- mercredi 23 août : « La panthère des neiges » - Bourgneuf- Terrain derrière la salle des fêtes
- dimanche 27 août : « Top Gun : Maverick » - Myans- Terrain attenant à la salle polyvalente
- jeudi 31 août : « Tous en scène 2 » - Chignin - Organisé par l'association des parents d'élèves de l'école- Clos Dénarié terrain devant la salle des fêtes

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

4 séances sont proposées par la Partageraie dans le cadre du « Festifilm » :

- lundi 10 juillet : « Encanto » - Cruet- Salle des fêtes
- mercredi 12 juillet : « En corps » - Saint-Jean-de-La-Porte - École primaire
- mardi 18 juillet : « Top Gun : Maverick » - St-Pierre d'Albigny - Salle de La Treille
- jeudi 20 juillet : « Tous en scène 2 » - Frériverive - Salle des fêtes

Plus d'infos : aca-combedesavoie.fr

du 06 juillet au 24 août

Apéros' vignes



Tous les jeudis de l'été à partir de 18h30 :

- 06 juillet : Maison Philippe Grisarard et Château de la Violette
- 13 juillet : Domaine Dupraz et Domaine des Granges Longes
- 20 juillet : Domaine de l'Idylle et Domaine Vendange
- 27 juillet : Aux Fruits de la Treille et Domaine de la Gerbelle
- 03 août : Aux Fruits de la Treille et Domaine des Granges Longes
- 10 août : Domaine de l'Idylle et Domaine de la Gerbelle
- 17 août : Domaine de Mérande et Domaine de Méjane
- 24 août : Domaine de l'Idylle et Domaine de Méjane

Plus d'infos et réservation :
www.tourisme.coeurdesavoie.fr

10 août

Bêchète



Après le succès rencontré par les deux dernières éditions, les spectacles sur l'eau reviennent cet été en Cœur de Savoie. Au programme cette année : un concert où se mêlent musiques originales, classiques et traditionnelles du nord. Venez découvrir un spectacle dans un paysage naturel bucolique et poétique. Un moment surprenant à venir partager entre amis ou en famille (à partir de 6 ans).

A 20h - Lac Saint-André - Porte-de-Savoie
Tout public - Tarification volontaire
Réservation conseillée : www.pianodulac.fr

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

du 1^{er} juillet au 30 août

Musée Saint-Jean à Valgelon-La Rochette

Situé dans l'église St Jean-Baptiste du XV^{ème} siècle, dont ne subsiste que le chœur restauré en 1984, le musée Saint-Jean propose une exposition permanente illustrant la vie rurale en Val Gelon de 1850 à 1950. Cette année, il présentera également une exposition temporaire sur l'histoire des Cartonneries.

Le musée est ouvert du 1^{er} juillet au 30 août, les lundis de 15h à 18h, mardis de 9h à 12h, mercredis de 9h à 12h, vendredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h.

Lancement de la saison

La saison débutera le 1^{er} juillet avec différentes manifestations destinées à animer et faire revivre la Place St Jean qui fut longtemps la place la plus animée de La Rochette.

Exposition : Le tramway du P.L.A. - Le 1^{er} juillet de 14 à 18 heures

En lien direct avec l'histoire des Cartonneries, retrouvez la maquette historique du tramway reliant La Rochette à Pontcharra de 1895 à 1946, accessoires, documents et films d'époque, répliques de locomotives à vapeur....

Cette exposition sera également ouverte au public les samedis 8 et 15 juillet et les dimanches 2 et 16 juillet de 14 h à 18 h.

25 au 27 août 2023

Échappée belle

L'échappée Belle est un des trails les plus difficiles et réputés du « circuit ». 149 km pour 11 400 m de dénivelé de Vizille à Aiguebelle. Elle offre cependant des formats plus accessibles aux amoureux de la montagne voulant se dépasser au travers de la Course duo.

Plus d'infos : www.lechappeebelledonne.com

03 septembre

Triathlon de Saint Pierre d'Albigny

La 10^{ème} édition du triathlon de Saint-Pierre d'Albigny se déroulera dimanche 03 septembre. Au programme : Triathlon distance XS, Triathlon jeunes 6/9ans et 10/13ans, distance S Open et S en relais et challenge entreprises Cœur de Savoie

Plus d'infos : www.triathlonsaintpierrealbigny.fr

03 septembre**Foire de Qu'ara Bara**

Le week-end s'ouvrira samedi 02 septembre à 20h par le loto de la Qu'ara Bara sous chapiteau place du Marché.

Près de 200 exposants accueilleront le public dès 8h dimanche 03 septembre tout le long des rues François Dumas, Dr Veyrat, Jean Moulin et sur la place du marché à Montmélian.

Le forum des associations se tiendra au sein du gymnase Le Kotinos.

Plus d'infos : www.montmelian.com

16 & 17 septembre**Journées du patrimoine**

L'édition 2023 des Journées européennes du Patrimoine sera placée sous le signe de « Patrimoine vivant et patrimoine du sport ». Programme des manifestations en Cœur de Savoie dans les lieux d'accueil du public (mairies...) et sur www.coeurdesavoie.fr

30 sept. au 1^{er} oct.**Livres en Marches**

Au programme : la bourse aux livres où vous pourrez vendre et acheter vos livres préférés, 48h de conférences inédites, des espaces de dédicace avec près de 60 auteurs et illustrateurs de renom et des ateliers gratuits pour les plus jeunes

La Montgrabelle - Porte-de-Savoie

Plus d'infos : www.livresenmarches.com

13 octobre**Ouverture de saison :
Radio Tutti & Barilla Sisters**

Présentation de la saison culturelle à l'Espace François Mitterrand, suivie d'un concert gratuit de Radio Tutti & Barilla Sisters. Un concert aux notes de musiques traditionnelles du Sud de l'Europe et ouvert.e.s aux quatre vents des courants musicaux mondialisés. Les concerts de Radio Tutti & Barilla Sisters sont pensés pour offrir la possibilité de s'approprier facilement des danses collectives, entre bal folk et fiesta débridée !

Le 13 octobre à 20h - Gratuit

Espace François Mitterrand - Montmélian

Plus d'infos : www.montmelian.com

du 18 sept. au 14 oct.**Mois du développement durable**

De nombreuses animations seront organisées sur le territoire à l'occasion de la semaine européenne du Développement durable :

- **Semaine du covoiturage**
du 18 au 22 septembre - secteur Valgelon-La Rochette
- **Journée OPAH** (voir page 3)
20 septembre - Marché de Valgelon-La Rochette
- **Cœur de Savoie en vert** : Le festival des jeunes de Cœur de Savoie qui se bougent pour leur territoire.
30 septembre - Espace François Mitterrand Montmélian

Ce programme sera enrichi dans les mois à venir.

Retrouvez l'intégralité des animations sur www.coeurdesavoie.fr

19 au 22 octobre**Fascinant week-end
Vignobles et découvertes**

La destination « Vignobles de Cœur de Savoie et Chambéry » vous convie cette année encore à un week-end d'exception dans son vignoble.

Durant 4 jours, les partenaires de l'Office de tourisme et de loisirs Cœur de Savoie, labellisés Vignobles & Découvertes, proposeront des animations à découvrir en famille ou entre amis.

Plus d'infos : vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr

octobre**Mois du numérique**

Les services à la personne s'associent et organisent un événement numérique, ludique et accessible au plus grand nombre, des tous petits aux personnes âgées.

Durant tout le mois d'octobre différentes animations seront proposés aux habitants : cafés ou soirées débats-échanges autour des écrans, ateliers sur la cybersécurité, l'accès aux droits, expo, jeux autour des réseaux sociaux (scolaires, public), projection d'un film/documentaire suivi d'échanges... Le mercredi 11 octobre sera la journée phare de ce mois du numérique : « le Fab lab mobile » viendra s'installer à Valgelon-La Rochette devant la France Services. De nombreuses animations seront accessibles au public comme de la programmation informatique, la découverte d'une découpeuse /imprimante laser... Venez découvrir les pouvoirs du numérique !

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

23 septembre**Fête du jeu**

Les services à la personne de la Communauté de communes organisent la septième édition de « La fête du jeu » au centre d'animation de La Rochette. Au programme, des jeux pour tous les âges et tous les goûts.

Centre d'animation de La Rochette

Samedi 23 septembre

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr

1^{er} au 30 novembre**Mois du film
documentaire**

Les médiathèques de Valgelon - La Rochette et de Montmélian ainsi que les bibliothèques de Myans et Francin proposent des projections organisées dans le cadre du « Mois du film documentaire » du 1^{er} au 30 novembre 2023.

Plus d'infos : www.coeurdesavoie.fr



Infos pratiques

Nouveaux horaires pour les déchèteries de Cœur de Savoie

Les horaires d'ouverture des déchèteries de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre d'Albigny ont changé depuis le 1^{er} avril 2023.

Déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny :

- Lundi : 8h30 - 12h et 13h45 - 17h45
- Mardi : 13h45 - 17h45
- Mercredi : 13h45 - 17h45
- Jeudi : 13h45 - 17h45
- Vendredi : 8h30 - 12h et 13h45 - 17h45
- Samedi : 8h30 - 12h et 13h45 - 17h45

Déchèterie de Chamoux-sur-Gelon :

- Lundi : 13h45 - 17h45
- Mardi : fermée
- Mercredi : 8h30 - 12h
- Jeudi : 13h45 - 17h45
- Vendredi : fermée
- Samedi : 8h30 - 12h et 13h45 - 17h45

La Vélostation Cœur de Savoie fait peau neuve !

Depuis le 5 avril 2023, le service de location de vélo a investi de nouveaux locaux place Albert Serraz à Montmélian.

D'avril à fin octobre, les conseillers vous accueillent tous les mercredis de 14h à 19h et samedi de 9h à 12h* pour vous renseigner et vous louer le vélo le plus adapté à vos besoins.

La grille tarifaire évolue également avec un nouveau tarif mensuel pour les VAE à 40 € et un tarif trimestriel à 40 € pour les vélos classiques.

* de novembre à mars, la Vélostation est ouverte uniquement les mercredis de 16h à 19h.

Les permanences partenaires à France services

Saint-Pierre d'Albigny

ASDER* : 4^{ème} lundi du mois, de 9h à 13h - Prise de rdv au 04 56 11 99 00

SOLIHA* : 4^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 0 805 030 320

Mission locale* : tous les mardis, de 9h à 12h et de 14h à 17h et tous les jeudis, de 14h à 17h
Prise de rdv au 07 78 41 22 40

Conciliateur de justice* : 1^{er} mardi du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 04 79 25 89 83

Délégué défenseur des droits* : 2^{ème} jeudi du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 04 79 25 89 83

UFC que choisir : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 04 79 25 89 83

Valgelon-La Rochette

ASDER* : 4^{ème} mardi du mois, de 9h à 12h - Prise de rdv au 04 56 11 99 00

ADIL : 4^{ème} mardi du mois, de 13h30 à 16h30 - Prise de rdv au 04 79 69 90 20

SOLIHA* : 3^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h - Prise de rdv au 0 805 030 320

Mission locale* : tous les mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Prise de rdv au 07 78 41 22 40

Conciliateur de justice* : 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 04 79 65 36 02

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée* : tous les jeudis, de 9h à 12h - Prise de rdv au 06 33 67 75 00

Délégué défenseur des droits* : 3^{ème} jeudi du mois, de 14h à 17h
Prise de rdv au 04 79 65 36 02

UFC que choisir : 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois, de 9h à 12h
Prise de rdv au 04 79 65 36 02

* D'autres permanences sont organisées sur le territoire, renseignez-vous sur www.coeurdesavoie.fr

Communes : 41

Population : 38 335 habitants

Superficie : 331 Km²

Densité : 116 hab./Km²

63 délégués

201 agents Cœur de Savoie

32 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020
73802 Montmélian Cedex
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
04 79 84 36 27



- 1 - Apremont
- 2 - Arbin
- 3 - Arvillard
- 4 - Betton-Bettonnet
- 5 - Bourgneuf
- 6 - Chamousset
- 7 - Chamoux s/ Gelon
- 8 - Champ-Laurent
- 9 - Châteauneuf
- 10 - Chignin
- 11 - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier
- 12 - Cruet
- 13 - Détrier
- 14 - Fréterive
- 15 - Hauteville
- 16 - La Chapelle Blanche
- 17 - La Chavanne
- 18 - La Croix de La Rochette
- 19 - La Table
- 20 - La Trinité
- 21 - Laissaud
- 22 - Le Bourget en Huile
- 23 - Le Pontet
- 24 - Le Verneil
- 25 - Les Mollettes
- 26 - Montendry
- 27 - Montmélian
- 28 - Myans
- 29 - Planaise
- 30 - Porte-de-Savoie
- 31 - Presle
- 32 - Rotherens
- 33 - St Jean de la Porte
- 34 - St Pierre d'Albigny
- 35 - St Pierre de Soucy
- 36 - Ste Hélène du Lac
- 37 - Valgelon-La Rochette
- 38 - Villard d'Héry
- 39 - Villard Léger
- 40 - Villard Sallet
- 41 - Villaroux